

Bruxelles, le 29. VII. 1983

EMBARGO: \_\_\_\_\_ - 01.00 h

~~H. 544~~ 6. 67.

~~20-11151~~

1.22.01 &

Question écrite n° 257/83  
de Mme Henriette Poirier (COM - F)  
à La Commission des Communautés européennes

Objet : Accord commercial CEE-Espagne de 1970

L'accord CEE-Espagne de 1970 a permis à l'Espagne de renforcer ses protections contre les importations tout en augmentant ses débouchés sur le marché communautaire.

1. La Commission reconnaît-elle que cet accord a été plus avantageux pour l'Espagne que pour la CEE ?
2. La Commission peut-elle préciser le bilan des échanges commerciaux CEE-Espagne depuis 1970 ?
3. La Commission n'est-elle pas décidée à renégocier cet accord ?

11131

6... 8

1

REPONSE DONNEE PAR M. NATALI, AU NOM DE LA COMMISSION,  
A LA QUESTION ECRITE N° 257/83 DE MME POIRTER

---

1.3. L'Accord CEE-Espagne de 1970 fixant des mesures de réduction des obstacles aux échanges entre la Communauté et l'Espagne a abouti à une réduction réciproque de la protection commerciale.

L'Accord, conclu il y a treize ans pour une première étape de six ans, a prévu, compte tenu de la situation économique de l'Espagne au cours des années 1960, des réductions tarifaires de la part de la Communauté plus importantes que celles à appliquer par l'Espagne. Au cours des années 1970, des efforts ont été déployés pour parvenir à un accord de libre-échange à l'instar de ceux conclus avec les pays de l'AELE. En 1979 cependant, après l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Espagne, la Communauté et l'Espagne ont pris acte chacune pour sa part, d'une "situation de fait", et constaté que les relations commerciales futures trouveraient leur issue dans le cadre de l'Union douanière. Compte tenu des négociations d'adhésion en cours, il semble difficile, voire exclu, de procéder à une renégociation de l'Accord de 1970.

Pour faire face aux problèmes actuels des disparités tarifaires entre la Communauté et l'Espagne et en vue de trouver une solution équilibrée pour ce qui concerne l'Union douanière dans le cadre de l'adhésion de l'Espagne, la Commission a proposé au Conseil une solution d'ensemble qui lie les aspects tarifaires tant pour ce qui est de la période pré-adhésion que pour ce qui est de la période post-adhésion et des mesures de transition.

2. L'Honorable Parlementaire trouvera ci-après un tableau faisant état du bilan des échanges commerciaux entre la Communauté et l'Espagne depuis 1958.

./...

ECHANGES COMMERCIAUX CEE-ESPAGNE

Année	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		Balance commerciale (1)
	mio UCE	: 1970 = 100	Mio UCE	: 1970 = 100	
1958	348	30	338	19	- 10
1960	517	45	332	18	- 185
1963	536	47	830	46	294
1966	690	60	1.554	86	864
1967	723	63	1.475	82	752
1968	789	69	1.392	77	603
1969	971	85	1.555	87	584
1970	1.144	100	1.795	100	651
1971	1.408	123	1.884	105	476
1972	1.723	151	2.411	134	688
1973	2.310	202	3.179	177	869
1974	2.953	258	4.355	243	1.402
1975	2.997	262	4.088	228	1.092
1976	3.975	347	4.814	268	840
1977	4.920	430	5.700	318	780
1978	5.558	486	5.279	294	- 279
1979	6.808	595	6.894	384	86
1980*	8.220	718	7.963	444	- 257
1981**	7.052	616	7.411	413	359

Source: EUROSTAT - n° Spécial 1958/1979 + microfiches 1977, 1975

(1) - = Excédent d'importations

\* Bulletin 3/81 OSCE

\*\* Bulletin 4/82 OSCE

